

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



17178426

Déposé au Greffe du Tribunal
de Commerce de Liège - division Namur

le **06 DEC. 2017**

Pour le Greffier
MONITEUR BELGE

N° d'entreprise : **0564.856.932**

Dénomination

(en entier) : **BUREAU CAUCHY C**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Fort d'Andoy 5 - 5100 Wierde**

13 -12- 2017

BELGISCH STAATSBAD

Objet de l'acte : RATIFICATION DEMISSION / NOMINATION ADMINISTRATEUR

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 2 juin 2016:

L'assemblée générale prend également acte de la décision du conseil d'administration du 2 mai 2016 relative à la cooptation des personnes suivantes et procède à la nomination définitive de ces personnes en tant qu'administrateur. Leur mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale à tenir en 2020.

-Wimer Consult SCS, ayant son siège social à 1950 Kraainem, Avenue du Bois Soleil 40, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0834.927.993, représentée par Monsieur Patrick Mertens de Wilmars, résidant à 1950 Kraainem, Avenue du Bois Soleil 40, en tant qu'administrateur A de la société afin de poursuivre le mandat de Madame Petra Sobry.

-SMAPIK SPRL, ayant son siège social à 5332 Crupet, Rue Basse 42, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0632.967.956, représentée par Monsieur Aubry Lefebvre, résidant à 5332 Crupet, Rue Basse 42, en tant qu'administrateur B de la société afin de poursuivre le mandat de Monsieur Aubry Lefebvre.

-Monsieur Edouard Herinckx, résidant à 1640 Rhode-Saint-Genèse, Avenue de la paix 45, en tant qu'administrateur B de la société afin de poursuivre le mandat de Etienne Dewulf SPRL.

(...)

L'assemblée générale décide de donner le pouvoir à Philippine de Maere, David Diaz et Hilde Vanhoutte, agissant séparément, afin de remplir toutes les formalités relatives à la publication des décisions ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge et la modification de l'inscription de la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises y compris de signer toutes les documents et pièces à cette fin.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 27 juin 2017:

L'assemblée générale prend acte de la démission de Filip De Poorter SPRL (représentée par son représentant permanent Monsieur Filip De Poorter) en tant qu'administrateur de catégorie A.

L'assemblée générale ratifie la décision du conseil d'administration du 10 mars 2017 relative à la cooptation de Monsieur Damien Darche, domicilié à 1320 Beauvechain, rue du Culot 17, numéro national 65.09.01-311.20, en tant qu'administrateur de catégorie A de la société afin de poursuivre le mandat de Filip De Poorter SPRL à partir du 10 mars 2017. L'assemblée procède à la nomination définitive de Monsieur Damien Darche en tant qu'administrateur de catégorie A. Ce mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale à tenir en 2020.

L'assemblée générale décide de donner procuration à David Diaz et Adélaïde Polet, agissant séparément, afin de remplir toutes les formalités relatives à la publication des décisions ci-dessus aux Annexes du Moniteur belge et la modification de l'inscription de la société auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises y compris de signer tous les documents et pièces à cette fin.

Pour extrait conforme,

David Diaz
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 20/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).